



Compte Rendu Assemblée CODEP du Vendredi 01 Décembre 2023 à 17h 30

Lieu : Salle du Four rue Jules Daudé 48100 Marvejols

Le secrétaire ouvre la séance devant les 15 représentants (sur 23) des 6 clubs lozériens qu'il remercie de leur présence :

Pour le Cyclo-club Marvejolais : Philippe TARRAL , Josette CASTAREDE, Françoise CAMEL, Jean-Marc BRINGER

Pour le Cyclo Club Mendois : Francis VALADIER, Jacques MINET, Jean michel CAYROCHE

Pour VELOZ 48 Badaroux : Yvan ST LEGER, Frédéric DESMONTS

Pour les Cyclos du Malpas : Janine CASTAN, Dominique DARDE , Michel MALZAC

Pour les Cyclos de haute Lozère : André DURAND, Marie Agnès GRARD, Christian THERET

Absents excusés : Serge POUJOL et Jean Claude DAUDE (Le Massegros) Philippe VILLEMINOT (les Cyclos du Malpas ,

la majorité est atteinte avec 65% des présents.

Ordre du Jour

1/ Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 17/11/2023

Après annulation du challenge par points et du budget consacré à cet effet -1000€ - son montant est affecté à l'organisation du prochain séjour Codep 2024 à Annecy ; une observation est formulée concernant son affectation qui aurait pu être redistribuée à l'ensemble des clubs.

Adoption du PV à la majorité des présents

2/ Election et Fonction de nouveaux membres

Suite à la nomination adoptée en AG, sont élus les nouveaux membres suivants :

Président du Codep : Francis VALADIER

Vice-président : Dominique DARDE

Secrétaire Adjoint : Philippe TARRAL

Trésorière Adjointe : Marie Agnès GRARD

Les postes à responsabilité sont ainsi pourvus :

Fonction	Nom Prénom	Fonction	Nom Prénom
Président	VALADIER Francis	Vice-Président	DARDE Dominique
Secrétaire	MALZAC Michel	Secrétaire adjoint	TARRAL Philippe
Trésorier	DURAND André	Trésorière adjointe	GRARD Marie-Agnès

Résolutions adoptées à l'unanimité des présents

Un Procès-verbal de modification de dirigeants sera envoyé rapidement en Sous-Préfecture

3/ Bilan Financier

La mise à jour du bilan de trésorerie fait apparaître les nouveaux soldes ci-joints au 02/12/2023

Opérations	recettes	Dépenses	solde
01 Fonctionnement	150,00 €	600,84 €	-450,84 €
03 AG Codep		82,50 €	
07 Subventions et sponsors	1400,00 €		
08 cotisation Codep	1250,00 €		
12 Séjour Annuel	8927,96 €	10611,74 €	
14 Rando		72,10 €	
Total général	11727,96 €	11367,18 €	360,78 €
compte courant	1078,81 €		
livret A au 01/12/2023	4202,72 €		
Totaux	5281,53 €		
acompte Annecy 2024	4083,00 €		
	9364,53 €		

Compte rendu de l'AG du COREG Occitanie

Remerciements à Jean-Michel CAYROCHE et à Francis VALADIER pour leur participation à l'Assemblée Générale du COREG qui s'est déroulée le 26 novembre à Réalville dans le Tarn et Garonne.

85 participants à l'AG représentant 40 clubs du COREG

- effectif Coreg Occitanie : 11 000 licencié(e)s répartis en 13 Codep-
- diminution du nombre global d'adhérents mais aussi baisse de 15 % des jeunes licenciés
- vieillissement des dirigeants
- les 3 postes à pourvoir au Bureau du Coreg, exclusivement réservés aux féminines, ont été pourvus
- les principales orientations ont visé la politique de recrutement des jeunes et le renouvellement des dirigeants ; pour l'avenir 3 jeunes licenciés dont une féminine vont se pencher sur la question du rajeunissement. (par comparaison, le Codep 48 fait mieux que maintenir ses effectifs globaux mais enregistre surtout une augmentation du nombre de licenciées féminines de l'ordre de 21%).
- Attribution d'un fonds de dotation de 50 000 euros pour la manifestation '*Ensemble à Paris 2024*' qui correspond à une dotation de 100 euros par participante.

A ce propos , Josette CASTAREDE a fait part de son intention de participer -avec son époux DENIS- à cet évènement en rejoignant le Codep Aveyronnais pour effectuer le voyage itinérant ; le CODEP de Lozère propose d'attribuer à chacun d'eux une somme supplémentaire de 100 € en sus de l'aide du COREG .

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Organisation Tour de Lozère en relais

Rendant hommage au regretté Alain, il a été défini au cours de la réunion les premières modalités d'organisation ; s'agissant des étapes, elles ont été établies selon le modèle d'un évènement qui existe déjà avec la Randonnée Permanente de Lozère mise en place par le club de Mende, à savoir un Tour de Lozère découpé en 6 étapes , Départ et Arrivée ville de Mende :

1^{ère} étape de Mende à Langogne pour remonter la vallée du Lot et de l'Allier -105 km et 1300 m de dénivelé + -qui sera effectuée par le club 'VELOZ' 48

2^{ème} étape Langogne au Malzieu Ville à travers la Margeride -90 km et 1600m de dénivelé – effectuée par le club de St Chély

3^{ème} étape Le Malzieu à St Germain du Teil parcourant les paysages de l'Aubrac – 100 km et 1550 m + effectuée par le club de Marvejols

4^{ème} étape de St Germain du Teil à Meyrueis entre Gorges et Causses – 85 km et 1400 m +, effectuée par le club des Cyclos du Malpas

5^{ème} étape de Meyrueis au Pont de Burgen à travers les Cévennes en passant par le Mont Aigoual – 100 km et 1500m + effectuée par le club du Massegros

6^{ème} étape du Pont de Burgen à Mende en passant par le Mont Lozère -110 km et 2200m + effectuée par le Club de Mende

Il est précisé que les 6 étapes seront réalisées le même jour à savoir le samedi 15 ou le dimanche 16 Juin 2024 (A définir) et les clubs désignés devant se rendre sur leur lieu de départ respectif à l'heure de leur choix.

Il s'agit là d'une option qui a été choisie comme une première expérience qui demandera sans doute à être améliorée notamment pour respecter l'esprit relais ; Il appartient maintenant aux présidents des clubs d'organiser leur propre étape (RDV des coureurs sur le lieu de départ et prévoir leur récupération au lieu d'arrivée) et faire connaitre au Codep le nombre de participants.

L'objectif final sera par la suite de trouver une date pour regrouper tous les participant(e)s en un lieu commun pour partager un autre moment d'échange et de convivialité.

Finalisation du Calendrier CODEP 2024

Il est proposé le calendrier suivant auquel ont été intégrées des manifestations extérieures ne bénéficiant pas de points au challenge.

Date	Désignation	Lieu	Circuits	Points
Dimanche 3 Mars	Salagou	Clermont-L'hérault	Route + Vtt
Samedi 13 Avril	Rassemblement Codep -interclubs-	Mende	Route + Vtt	50 pts
Dimanche 21 Avril	Les Boucles Canourguaises	La Canourgue	Route + Vtt	50 pts
Samedi 27 avril	Rando Le Massegros	Montée Woittequand	Route	50 pts
Mercredi 1 ^{er} Mai	Rando Marvejols	Le Monastier	Route + Vtt	50 pts

Mercredi 8 Mai	Rando à Patrick	La Canourgue	Route + Vtt
Samedi 25 Mai	Rando du Causse	Le Massegros	Route + Vtt	50 pts
Samedi 08 Juin	Rando des Gazelles	Rieutort de Randon	Spéciale Féminine Route	50 pts
Samedi 15 Juin ou Dimanche 16	Le Tour de Lozère En Relais	Départ / Arrivée/Mende	Route	50 pts
Samedi 22 Juin	Les Boucles Mendoises	Mende	Route + Vtt	50 pts
Samedi 06 Juillet	Sur les Traces de la Bête	Marvejols	Route + Vtt	50 pts
Samedi 13 Juillet	Gorges de la Truyère	St Chély	Route	50 pts
Samedi 27 Juillet	La Tamburlini	Les Laubies	Route + Vtt	50 pts
Dimanche 04 Août	Les Grimpettes du Carladez	Brommat	Route
Jeudi 15 Août	Rando des copains	Pèzenas	Route
Dimanche 25 Août	Concentration Cyclos	Mas de la Barque	Route
6- 7 et 8 Septembre	Sejour CODEP	Annecy	Route + Vtt	50 pts
Dimanche 22 Septembre	Veloz 48	Badaroux	Route + Vtt	50 pts
Samedi 28 Septembre	Randonnée du Sabot	La Canourgue	Route + Vtt	50 pts
Samedi 5 Octobre	Octobre rose	St Chély	Route	50 pts
Novembre	Assemblée Générale	A définir	50 pts

Projet de modifications des prochains séjours Codep

Certains d'entre vous ayant fait remonter les remarques suivantes relatives aux séjours organisés ces dernières années :

- des frais de déplacements plus importants
- des frais d'hébergements toujours plus coûteux liés à une qualité d'accueil chaque année supérieure
- importance de l'impact carbone lors des longs déplacements
- la fatigue de la conduite et un certain manque de repos.

- certaines personnes aux revenus modestes ne pouvant y participer

le bureau a décidé d'organiser un sondage afin de recueillir votre sentiment à ce sujet ; comme convenu lors de la dernière AG notre collègue Philippe TARRAL s'est proposé de réaliser cette enquête au travers d'un questionnement complet portant sur les modifications à envisager.

Pour ce faire, Philippe a transmis à tous les présidents de clubs un lien informatique - <https://forms.gle/JKkcGTXP7mQ6K6we9> - à communiquer à tous les licenciés.

C'est le moment de donner votre avis en participant rapidement au sondage, le délai de réponse étant fixé au 31 décembre 2023.

Coupe vents Codep 48

Dans le but d'équiper tous les licenciés d'un gilet coupe-vent, équipement important en matière de sécurité, le Président se propose de partir à la recherche de financement pour réaliser ce projet ; avant de lancer l'opération il souhaiterait l'acceptation des représentants des clubs mais ces derniers n'ayant pas tous les réponses favorables aux demandes de financement (nécessaires pour déterminer le coût final à la charge de chacun) ne peuvent se prononcer ; il semblerait qu'un reste à charge inférieur à 15 € vaudrait acceptation.

Questions et informations diverses

Confronté au même souci que les structures fédérales pour attirer les jeunes licenciés le Codep se demande quelle politique ou quelle stratégie d'attractivité pourrait être mise en place pour attirer plus de jeunes et se propose d'organiser des ateliers pour réfléchir à cette problématique.

la prochaine réunion sera organisée mi-février pour principalement finaliser le projet de modification des séjours CODEP.

Fin de la réunion à 20 h 30

Le Secrétaire

Michel MALZAC